Sous réserve du prononcé

leem
les entreprises du médicament

Discours Frédéric Collet – Conférence de presse annuelle

« Transformer la politique du médicament en France pour assurer à chacun l'accès aux traitements d'aujourd'hui et de demain »

Introduction

Bonjour à tous, permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2020 vous apporte épanouissement familial, succès dans vos projets professionnels mais aussi, et, cela n'a rien d'anecdotique, une très bonne santé.

La santé n'a rien d'anecdotique car elle nous concerne tous.

Nous sommes tous des patients.

Vous connaissez sans doute tous le prix littéraire du Leem Paroles de Patients qui récompense chaque année le témoignage d'un patient sur sa maladie.

Le lauréat de cette année, Pierre de Cabissole, dans son ouvrage « Et vivre encore », nous livre son vécu et parle, avec des mots très justes, de la longue attente du patient. Je le cite :

> « *Je vis entre parenthèses depuis longtemps. Depuis dix ans. Lorsqu'on m'a diagnostiqué une sclérose en plaques, j'ai ouvert cette parenthèse. J'ai pris une grande inspiration, et depuis je n'ai pas relâché mon souffle. Depuis dix ans, j'attends qu'une action miraculeuse vienne fermer cette parenthèse (…).* »

La décennie qui s'ouvre aujourd'hui doit nous permettre de fermer le plus rapidement possible cette parenthèse non par « *une action miraculeuse* » comme l'évoque Pierre de Cabissole, mais par les formidables promesses du progrès thérapeutique.

Vous en avez l'habitude, cette conférence annuelle des vœux est généralement pour le Président du Leem l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de dessiner les perspectives de l'année qui commence.

C'est aussi un temps d'expression des revendications de notre organisation.

Je voudrais toutefois me livrer devant vous à un exercice sensiblement différent :

- D'une part, parce que l'année écoulée a été marquée par de nombreux mouvements sociaux, de la crise des gilets jaunes à la réforme des retraites, sans oublier le monde de la santé. **Dans ce contexte particulier, notre rôle en tant qu'entreprises de santé consiste plutôt à rechercher les voies du dialogue constructif et les pistes de solution plutôt que d'empiler les revendications aux revendications.**

- D'autre part, parce que l'équation devant laquelle se trouve notre secteur, et plus généralement notre système de santé, appelle plus que jamais une réflexion différente qui dépasse sans doute l'énumération de la litanie de nos mécontentements.

Bien entendu, je laisserai néanmoins une large place aux questions / réponses pour que nous puissions aborder les grands sujets d'actualité sur lesquels vous souhaiteriez des informations, des précisions, des commentaires. Ce sera donc pour nous l'occasion d'évoquer une actualité, comme souvent, particulièrement chargée.

Quelle est cette nouvelle équation dont je viens de parler ? (*La terminologie mathématique parle « d'inconnues ». Mais nous avons la chance de connaître les éléments de cette équation…)*

- **Premier élément : le retour de l'innovation thérapeutique.** La décennie 2010-2020 a marqué le retour de l'innovation thérapeutique. Ainsi, le nombre de nouveaux médicaments enregistrés à la FDA est passé d'une quarantaine de nouveaux produits au milieu des années 2010 à une soixantaine en 2018. Mais, nous devons tous être conscients que **ce retour n'est rien à côté de la révolution qui a débutée en 2019 et qui va s'étendre tout au long de la prochaine décennie.**

- **Deuxième élément : l'attractivité et la compétitivité retrouvées de l'industrie française**. Une étude récente d'EY (*publiée le 13 janvier 2020*) positionne la France sur la 1ère place européenne en termes d'attractivité industrielle. Ce résultat fait écho à une autre étude réalisée par Business France début 2019 qui indiquait que 85 % des cadres dirigeants étrangers interrogés associaient la France à l'industrie, la créativité, la compétitivité, l'innovation, et l'esprit start-up. **La France revient donc dans le cercle fermé des nations les plus attractives et nous nous en réjouissons.**

- **Le troisième élément, c'est une demande sociétale de plus en plus forte**. La santé est devenue la première priorité des Français (46 %), devant l'emploi (40 %), l'éducation nationale (34 %) et l'environnement (31 %) selon le baromètre Kantar, réalisé pour l'institut Paul DELOUVRIER, en décembre dernier. Cette émergence a sans doute beaucoup à voir avec la crise de l'hôpital, le malaise de la médecine de ville et plus généralement des professions libérales de santé, mais aussi avec des problématiques spécifiques au médicament, de l'accès à l'innovation jusqu'aux ruptures d'approvisionnement**. Il y a clairement aujourd'hui un sentiment d'inquiétude chez nos concitoyens concernant l'avenir de notre système de santé**.

Cette conférence annuelle revêt donc, vous l'aurez compris, un caractère singulier pour ne pas dire exceptionnel : une décennie se ferme, tandis qu'une autre s'ouvre sur de formidables promesses thérapeutiques pour la santé des Français.

Le défi de l'innovation : c'est détecter, prévenir, guérir la maladie et améliorer la santé des patients

Thérapies géniques, thérapies cellulaires, immunothérapies, nano-médecine, vaccins... la période qui s'ouvre est pleine d'espoir pour les patients en attente de nouvelles solutions thérapeutiques, d'une meilleure qualité de vie ou encore d'un rôle plus actif dans la gestion de leur maladie et de leur santé. Ces promesses, nous les observons tous les jours dans nos entreprises.

Je vous en donne quelques exemples :

- **Dans les cinq prochaines années – autant dire demain – les thérapies géniques ouvriront des perspectives de guérison dans des pathologies aussi importantes que le myélome multiple, la béta thalassémie, la drépanocytose, la maladie de Duchenne ou encore l'hémophilie.** Puis les thérapies cellulaires prendront le relais, par exemple dans le traitement des tumeurs solides.

- Aujourd'hui, grâce aux nouveaux anti-cancéreux, 2 personnes sur 3 diagnostiquées vivent au moins cinq ans. **Les progrès dans la prise en charge des patients devraient permettre, à l'horizon 2030, de guérir 3 patients sur 4 et 9 enfants sur 10.**

- Il est possible désormais de stopper la progression de la sclérose en plaques grâce à des anticorps monoclonaux. **En 2030, le diagnostic et la surveillance de la maladie seront améliorés grâce aux progrès de l'IRM et à l'arrivée de biomarqueurs sanguins fiables.**

- **Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples à l'infini : dans le domaine des vaccins, de l'immunothérapie, des maladies rares...**

Ces innovations vont redessiner les parcours de soins et, plus largement, l'organisation de notre système de santé. Elles nous amènent également à repenser collectivement la question de l'accès des patients aux nouveaux traitements.

Le Leem a souhaité dresser ces perspectives dans un ouvrage collectif « Santé 2030 », conduit avec le Think Tank Futuribles et plus de 30 experts de renom. Santé 2030 (que vous trouverez disponible dans cette salle à l'issue de nos échanges), c'est notre contribution d'industriel à la santé de demain. C'est aussi notre manière de sortir de l'urgence du quotidien et d'être en mesure de réfléchir à des visons de plus long terme.

Car cette innovation thérapeutique, c'est avant tout un défi sur l'avenir :

- Défi de la détection, de la prévention, du dépistage de la maladie le plus tôt possible ;
- Défi de la guérison la plus rapide possible ;
- Défi de la prise en charge du patient la plus efficace, la moins douloureuse possible ;
- Mais aussi le défi de l'après-maladie, de la reconstruction, du retour à la vie active…

Toutefois cette innovation, comme tout défi, comporte une prise de risque, d'incertitude qui se retrouve dans son modèle économique.

Chaque innovation est une promesse sur l'avenir. Promesse avec une présomption de guérison dont il faut étayer la valeur grâce aux « données en vie réelle ». Il ne faut en effet jamais perdre de vue que, si notre vocation consiste à apporter en permanence de nouvelles solutions thérapeutiques aux médecins et à leurs patients, notre métier se caractérise :

- **Par une prise de risque permanente, avec des taux d'attrition élevés de nos recherches et de notre développement.**
    - Alzheimer par exemple, c'est 400 études d'ampleur internationale qui ont été stoppées en une vingtaine d'années. Et sur les 117 molécules pour le traitement d'Alzheimer qui font encore actuellement l'objet d'études cliniques, seules 12 % sont à un stade avancé de développement.
- **Par une immobilisation massive** (on parle aujourd'hui d'1 milliard et demi à 2 milliards pour développer un nouveau médicament) **et durable** (il faut 2 fois plus de temps pour mettre au point un nouveau médicament que pour mettre au point un nouveau modèle d'avion) **de capitaux**.
- **Par un modèle de R&D en pleine mutation avec l'entrée en lice des start-ups, la transformation des métiers… Avec le modèle des thérapies géniques et cellulaires par exemple, les temps de R&D se réduisent et les coûts industriels de production deviennent prépondérants**

Est-ce que la France peut gagner le défi de l'innovation ? La France a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Transformer nos atouts en avantages compétitifs

La réponse est oui ! Je réaffirme devant vous le caractère stratégique de notre secteur. La preuve, face aux défis qui se présentent, les entreprises du médicament répondent toutes présentes !

- **La croissance économique, nous répondons : présents !** Les entreprises du médicament en France, ce sont 54 Mds € de chiffre d'affaires, dont la moitié à l'export (=> 3ème plus gros exportateur français derrière l'aéronautique et l'automobile. Le médicament reste le 4ème plus gros contributeur à la balance commerciale avec 6,8 milliards d'euros en 2017).

- **La production, présents ! Avec 270 sites de production en France**, un leadership sur les vaccins, une présence sur le large spectre des produits matures et une montée en puissance sur la production de médicaments de thérapie innovante, notre secteur est hautement stratégique. Notre secteur est également stratégique du fait de son empreinte territoriale => **nous sommes un outil essentiel d'aménagement du territoire, car nos sites de production ne se concentrent pas sur les grands centres urbains : ils irriguent l'ensemble des régions françaises.** La crise des gilets jaunes, c'est entre autres une crise de la désindustrialisation – ces régions autrefois ouvrières, qui ont vu progressivement fermer les usines. Eh bien, là où d'autres sont partis, nous sommes parvenus à rester – et nous sommes persuadés de constituer un élément de réponse à condition que l'on nous en donne les moyens.

- **L'emploi, nous répondons présents ! Avec près de 100 000 emplois directs,** soit 3 % de l'emploi industriel français, 7 000 recrutements/an, 4 000 contrats d'alternance et une industrie d'experts, notre secteur génère de l'emploi => 45 % des salariés sont employés dans la production, 14 % en R&D, 25 % dans des fonctions commerciales ou de diffusion et 17 % dans des fonctions administratives. La transformation des métiers et l'intégration du digital dans nos activités, c'est aussi nous !

- **La R&D, présents !** L'industrie pharmaceutique installée en France consacre chaque année 10 % de son chiffre d'affaires à la R&D et environ 15 % si l'on ne considère que les laboratoires de recherche, ce qui en fait le troisième secteur d'activité investissant le plus en R&D en France en % du chiffre d'affaires.

- **La recherche clinique, présents !** La France participe à 19 % des essais initiés dans le monde en oncologie et 45 % des essais industriels initiés sur le territoire pour cette pathologie. Les maladies rares sont aussi un domaine d'excellence reconnu avec 14 % des essais réalisés.

- **Les TPE/PME, nous répondons présents !** Je souhaite d'ailleurs rappeler ici une évidence : l'industrie du médicament en France, ce n'est pas que les grands groupes pharmaceutiques internationaux. Le dynamisme du secteur est porté en France par des entreprises de taille internationale mais aussi par de nombreuses PME et ETI, des sociétés de biotechnologies spécialisées et des start-ups qui innovent dans les usages et solutions numériques au service des patients et des professionnels de santé. Il faut donc absolument que des liens existent entre les sociétés de biotechnologies innovantes et les grandes entreprises pharmaceutiques, qu'ils se resserrent encore, car c'est souvent au sein des biotechs que l'on trouve aujourd'hui l'innovation de demain.

- **Les partenariats public/privé, nous répondons présents !** C'est une fierté pour nous de développer à l'échelle mondiale au stade de médicament une découverte issue de la recherche publique française, de même que c'est un avantage compétitif pour nous de bénéficier en France d'un mécanisme de CIR parmi les plus attractifs au monde. Mais c'est aussi vital pour la recherche publique française de bénéficier de financements de notre industrie ou encore d'avoir accès aux innovations thérapeutiques grâce aux grands programmes de recherche clinique, lorsque nos entreprises choisissent la France comme pays d'investigation. Je plaide ici pour le renforcement de ce mécanisme vertueux de mutualisation, croisement des compétences et souhaite un dépassement des discours d'anathème trop fréquemment entendus ces derniers temps, jusque dans l'enceinte du Parlement.

Vous le voyez, notre secteur a toutes les cartes en main pour affronter les défis qui se présentent.

Nous sommes des experts du médicament mais aussi de l'emploi, de la R&D, de la production, de la recherche clinique…

Mais nous ne pouvons à nous seul opérer la transformation du système de santé. Dans les années à venir l'innovation dans le médicament et plus généralement dans les produits de santé va être un formidable révélateur des faiblesses de notre système de santé (lenteur d'adaptation, incapacité à restituer les gains d'efficience, multiplication des doublons, rigidité dans la transformation des métiers et des compétences...).

C'est évidemment ensemble, avec tous les acteurs du système que nous « résoudrons l'équation ».

Reconstruire, renouer, revaloriser le dialogue avec toutes nos parties prenantes

En premier lieu, reconstruire le dialogue avec les pouvoirs publics

Je souhaite renforcer cet esprit d'un dialogue constructif et permanent avec les pouvoirs publics dont l'illustration la plus évocatrice a été le CSIS de juillet 2018.

Rarement depuis sa création en 2004, l'instance exclusive de dialogue entre le gouvernement et les industriels de la santé n'aura débouché sur des mesures aussi opérationnelles.

Mais il faut que les travaux de ce CSIS s'achèvent le plus rapidement possible, notamment s'agissant des sujets d'accès à l'innovation, de transformation industrielle, d'attractivité de la Recherche clinique, et de compétitivité économique.

J'ai bien noté que le Président de la République et le Premier Ministre appelaient à la tenue d'un nouveau CSIS début 2021. Nous répondrons évidemment présents avec toutefois deux préoccupations :

- D'une part, réaffirmer ensemble des objectifs stratégiques partagés autour des quatre grands enjeux que sont **1/la garantie d'accès des patients à l'innovation dans les meilleurs délais, 2/ la construction d'écosystèmes de recherche toujours plus performants et qui nous permettent de rester dans la course au progrès thérapeutique 3/le soutien à l'emploi, à la transformation des métiers et à la politique industrielle 4/ le renouvellement et le renforcement de la politique conventionnelle.**

- D'autre part, l'adoption de nouvelles mesures d'attractivité que je souhaite plus concentrées autour de quelques priorités stratégiques. Des mesures ambitieuses, lisibles et qui donnent du sens à la volonté gouvernementale dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de la politique industrielle.

J'évoquais le renouvellement de la politique conventionnelle. L'autre axe majeur de travail pour 2020 avec les pouvoirs publics sera le renouvellement de l'Accord-cadre, colonne vertébrale de la politique du médicament en France.

Depuis 1994, la politique du médicament, au moyen d'accords-cadres conclus tous les trois ans entre le Leem et le CEPS, constitue le cadre de référence de la fixation des prix des médicaments en France.

C'est elle qui permet la maîtrise des comptes du médicament depuis plus de 20 ans.

La politique conventionnelle demeure - j'en ai l'intime conviction - la méthode la plus adaptée aux innovations qui arrivent :

- Elle introduit la souplesse nécessaire à trouver des solutions de financement face aux enjeux complexes et variés des innovations ;

- Elle permet aux partenaires d'être force de propositions ;

- Elle reste la meilleure méthode pour obtenir par le dialogue l'appropriation des décisions par tous les acteurs.

Cet accord-cadre devra intégrer les conséquences pratiques de l'arrivée de nouvelles solutions thérapeutiques qui appelleront des mécanismes de financement innovants.

Il devra également fournir un support actif à des politiques d'attractivité plus ambitieuses.

Nous proposerons ainsi au Gouvernement que toute problématique impactant la fixation des prix des médicaments fasse l'objet d'une discussion conventionnelle avant toute adoption de mesures unilatérales.

- Pour la décennie qui vient, la France n'a plus le choix : si elle veut garantir à ses citoyens un accès légitime au progrès thérapeutique dans des délais acceptables, si elle veut préserver son indépendance stratégique, si elle veut défendre la qualité de sa recherche et la compétitivité des entreprises de santé installées sur son territoire, elle devra adapter le budget qu'elle consacre au médicament aux défis des révolutions thérapeutiques qui arrivent. Comme l'éducation, la sécurité ou la défense, l'innovation - particulièrement en santé - doit être au cœur des politiques publiques.

- Les dernières enquêtes d'opinion montrent - je l'ai rapidement évoqué - que la santé était devenue la première préoccupation de nos concitoyens. Les moyens alloués à l'innovation en santé, et plus généralement au médicament, doivent être en cohérence avec cette préoccupation. Ne nous y trompons pas : l'aggravation du phénomène des ruptures d'approvisionnement – qui, je le rappelle, constitue un sujet de préoccupation majeur pour nos entreprises – et les difficultés croissantes dans l'accès à l'innovation sont les deux faces d'une même pièce. Ce sont les premiers marqueurs d'une politique de régulation trop malthusienne que nous appelons d'urgence à desserrer. **Nous ne pouvons demeurer longtemps attractifs avec (depuis plusieurs années) le taux de croissance le plus bas des grands pays européens**.

Le deuxième enjeu que nous rencontrons concerne nos collaborations avec les professionnels de santé. Loin des polémiques sur les soupçons de conflits d'intérêts, il est primordial de revaloriser les relations de travail avec eux

Il est vrai que beaucoup d'initiatives ont été prises par le Leem ces dernières années (Collectif Bon Usage, Lab M&S, groupe Impact pour ne citer qu'eux) mais nous devons aller plus loin.

- **En direction des pharmaciens d'abord,** car nous sommes deux maillons d'une chaîne de responsabilité et nous devons travailler ensemble à l'amélioration de l'image du médicament et de ceux qui le fabriquent ou le délivrent.

- **En direction des médecins surtout.** Je suis toujours surpris du regard biaisé que certains médecins portent sur le médicament qui, après tout, est pour eux leur outil de travail par excellence. Les médecins – notamment les plus jeunes – doivent prendre conscience de l'explosion des fake news et contre-vérités en santé qui alimentent la suspicion du public et qui tendent à opposer professionnels de santé et entreprises du médicament pourtant unis contre la maladie. La vérité scientifique est un combat de longue haleine – mais nous le livrerons sans faiblesse. Nous le devons aux patients, aux médecins, mais aussi à nos collaborateurs.

Restaurer la confiance avec les patients et plus généralement l'ensemble de nos parties prenantes

Je porte la conviction que nous devons mieux intégrer les préoccupations des patients dans le mode de fonctionnement de notre industrie.

Patient expert, autonome, participatif, éclairé, connecté… Qu'importe la terminologie en vigueur. La prise en compte et l'intégration des patients comme de leurs aidants dans les prises de décision de nos entreprises doivent être généralisées. C'est le sens de l'histoire. Les patients ont déjà une place de plus en plus « formalisée » dans le système de santé (HAS, ANSM, CEPS). Les intégrer à nos gouvernances n'est qu'une suite logique.
Les patients ont, vous le savez, une dimension stratégique dans la nécessaire refonte de notre système de santé.

Mais arrêtons de penser pour eux. Nous devons travailler avec eux. Leur retour d'expérience est indispensable pour mettre au point des médicaments, analyser leurs effets en vie réelle, mais aussi repenser le parcours de soins, dresser des ponts entre hôpital et soins de ville, impliquer les aidants, améliorer l'information...

Leurs attentes sont légitimes et nous devons nous mettre en situation de mieux les entendre (*mission confiée à Alexis Vandier, secrétaire général du Conseil d'Administration du Leem, pour mieux intégrer les patients au sein de l'organisation*). Nos réflexions en cours aboutiront à des recommandations d'ici avril 2020.

Je rappelle aussi les missions du Lab M&S, espace agile et collaboratif qui a pour vocation de construire des recommandations partagées entre les parties prenantes sur les enjeux liés aux médicaments dans la société => ouverture d'un cycle de dialogue sur les « fake news en santé ».

Je souligne enfin que notre engagement sociétal se manifeste autour d'organisme comme CYCLAMED, DASTRI ou TULIPE.

Réaffirmer nos collaborations avec les PME-TPI

Elles sont l'avenir de notre secteur, aussi les intégrons-nous de façon croissante dans notre gouvernance pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités.

Il n'y a pas d'opposition entre le monde des grandes entreprises de la pharma et les PME/TPE : elles appartiennent au même écosystème. Il ne peut y avoir de croissance des grandes entreprises sans l'existence d'un tissu dense de petites entreprises, de même que les PME ne pourront se développer qu'avec le concours d'entreprises de taille plus importantes. Et **ce serait une erreur stratégique majeure que de penser que les unes peuvent prospérer indépendamment des autres**.

La mission du Leem, c'est donc aussi d'accompagner la croissance des petites et moyennes entreprises porteuses d'innovations, dont certaines deviendront des leaders mondiaux et d'accompagner les PME exportatrices qui contribuent largement à l'excédent de la balance commerciale du médicament.

Repenser notre rapport avec la société dans sa plus grande diversité

Nous avons un enjeu de réputation et de responsabilité de nos pratiques.

Sans surprise : le médicament dispose d'un capital de confiance toujours aussi solide auprès des Français. 8 Français sur 10 ont confiance dans les médicaments, selon notre dernier baromètre Ipsos (nov. 2019). Les Français savent que les médicaments soulagent la douleur, soignent, et guérissent. Ils améliorent la qualité de vie des malades et sauvent des vies.
Mais les résultats de l'enquête Ipsos nous montrent aussi qu'en matière de comportement, d'éthique et de transparence, malgré les progrès accomplis ces dernières années, la marge de progression reste importante. 52 % des Français ont confiance dans les entreprises du médicament. C'est mieux qu'en 2018 (3 points de plus) mais cela reste insuffisant…

Le décalage entre la perception des Français et la réalité de nos entreprises engagées dans le progrès thérapeutique et la lutte contre la maladie doit nous conduire à pousser plus loin nos efforts d'explication et de transparence. Nous devons faire preuve de pédagogie sur le fonctionnement et l'encadrement de nos entreprises à tous les stades de leur activité (depuis la mise au point des médicaments jusqu'à la fixation de leur prix et leur accès réel aux patients), pour répondre aux questionnements légitimes des citoyens.

C'est pour cela que le Leem vient de lancer une étude destinée à mesurer précisément la contribution sociétale des entreprises et du secteur à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, suivis sur le long terme.

- Qui sait aujourd'hui que l'industrie du médicament est aujourd'hui la seule branche industrielle qui embauche la totalité des jeunes qui suivent les parcours de formation du secteur ?
- Qui sait que plusieurs dizaines de millions d'euros d'économies ont été réalisées entre 2015 et 2016 par les actions du Collectif « Bon usage du médicament » auquel participe le Leem et qui a mené des actions de lutte contre la iatrogénie chez les sujets de plus de 65 ans ?
- Qui sait qu'en mars 2019, Tulipe a fourni gratuitement au titre de l'aide humanitaire d'urgence 2,5 tonnes de produits médicaux en Afrique australe suite à la catastrophe causée par le passage du cyclone Idai au Mozambique, au Zimbabwe ainsi qu'au Malawi ?
- Qui sait que 10 452 tonnes de médicaments non utilisés ont été collectées en 2018 grâce à l'éco-organisme Cyclamed, ce qui représente 7 000 logements éclairés et chauffés toute l'année grâce au médicament ?

Cette approche inédite doit permettre de conforter et d'amplifier la démarche responsable et durable de notre secteur. Vous l'avez compris, avec ce projet, il ne s'agit pas d'être dans des discours idéologiques, ni dans des actions d'auto-promotion du secteur mais bien d'être reconnus en tant que partenaires de santé publique au service de l'intérêt général en santé.

Cette nouvelle approche, ce nouvel engagement, il vous concerne également - vous les journalistes présents aujourd'hui dans la salle -. Nous avons conscience que nous avons parfois failli à notre devoir d'explication, de pédagogie, de simplicité. Vous créez le lien direct avec le grand public. Nous devons mieux travailler avec vous pour rendre audible notre contribution au progrès thérapeutique.

Conclusion

Je l'ai évoqué tout au long de cette matinée : notre potentiel d'innovation est considérable mais nous devons le décupler en renforçant les collaborations entre recherche privée et recherche publique, entre les entreprises du médicament et le corps médical, entre les facultés et nos pôles d'innovation, entre nos sites de production et nos élus locaux…

Il nous faut aussi ouvrir les portes, les mentalités, décloisonner nos silos d'un autre temps. Il est en effet important dans le contexte actuel de nous réunir, nous rassembler et pourquoi pas, nous réconcilier.

De ce point de vue, je dois vous dire que je me sens complètement en phase avec le Président de la FHF lorsque celui-ci demande une conférence nationale de consensus portant sur l'ensemble du système de santé.

Nous sommes parfaitement conscients parce que nous sommes des acteurs sociaux, économiques, implantés dans les territoires, de la réalité sociale, des difficultés quotidiennes que rencontrent de nombreux Français.

C'est d'ailleurs pour cela que je souhaite insuffler un nouvel état d'esprit à notre système de santé, plus solidaire, plus partageable, en un mot plus humain.

Je porte en effet la conviction que c'est en croisant les regards, en comprenant ce qui divise, ce qui réunit et en mutualisant les expertises de manière plus transversale que nous relèverons ensemble les défis de santé de demain.

Les défis de demain, ils se préparent aujourd'hui :

- En achevant les travaux du CSIS ;
- En nous engageant dans un nouvel accord-cadre qui facilite l'accès à l'innovation ;
- Mais aussi en travaillant en bonne intelligence sur le prochain PLFSS pour qu'il s'inscrive en cohérence avec ces deux chantiers.

Ces défis nous les préparons dès ce début d'année avec une nouvelle gouvernance plus resserrée, plus lisible et plus efficace, centrée sur 6 priorités portées par 6 commissions stratégiques. Ces priorités les voici :

1. **Faire de la France le pays le plus attractif en Europe pour la recherche et la mise au point des innovations thérapeutiques au bénéfice des patients ;**
2. **Créer les conditions d'un accès rapide des patients aux innovations, dans un cadre lisible et prédictible ;**
3. **Garantir les conditions d'une croissance juste et soutenable pour nos entreprises, veiller à l'attractivité de la régulation et s'assurer du respect des engagements négociés ;**
4. **Adapter l'appareil industriel pour capter les productions d'avenir et sécuriser les investissements existants ;**
5. **Anticiper l'évolution de l'emploi pour assurer l'adaptation de l'offre de formation, accompagner la transformation des métiers dans l'entreprise, attirer les nouveaux talents, renforcer et animer le maillage territorial ;**
6. **Être reconnus comme des partenaires de confiance et fonder notre réputation sur des pratiques responsables et sur notre engagement en faveur des patients et de nos parties prenantes.**

Gagner le défi de l'innovation, c'est diffuser et rendre accessible au plus grand nombre les innovations thérapeutiques qui se profilent.

C'est un défi majeur pour la France d'aujourd'hui, c'est un devoir vis-à-vis des patients de demain.